



Compte-rendu du Conseil d'école du 18 janvier 2011

La séance est ouverte à 18h.

Sont présents :

- Pour la FCPE : M. PEREIRA, Mme TRIOL
- Pour la PEEP : Mme GOSSART, Mme GAUCHER, Mme LAZARO, Mme MORANGE
- Pour les enseignants : Mme MARLIER, Mme DUGUE, Mme GONTHIER, Mme MÉRON, Mme FOURQUET, Mme VINCENT, Mme DETCHEVERRY, M. ALCALDE, Mme TEYSSONNEAU, Mme EPPE, M. DUCA, M. GIRARD, M. BAYEJOU (ELCO). Mmes RODRIGUEZ et BOULAIS sont excusées.
- Pour la mairie : Mme ARNOUX, Mme BONFILS, M. GRANIER.
- Secrétaire : Mme PIONNIER

M. CONIL, secrétaire du RRS¹ de Lunel, a présenté

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents ».

Ce dispositif pour réussir l'intégration concerne les parents non francophones, en France depuis plus de 5 ans. Il est financé par l'ACSÉ². Cette formation de 88 heures est dispensée par des formateurs diplômés en FLE³ ; elle s'articule autour de trois axes :

1. Alphabétisation (ou perfectionnement) ;
2. Connaissance de l'institution scolaire
3. Valeurs de la République.

À partir du 24 janvier, notre école accueillera dans ses locaux, pendant le temps scolaire, le groupe d'alphabétisation.

Nous avons constaté l'an dernier, pour les parents ayant participé, qu'ils osaient davantage entrer dans l'école pour rencontrer les enseignants et parler avec eux ; ils pouvaient suivre le travail de leurs enfants. Certaines mamans devenaient autonomes dans les actes civils ordinaires (remplir un formulaire, un chèque, etc.). Ce changement de posture a motivé les enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Le poste EVS informatique disparaît.

À la rentrée de janvier, nous avons appris que le contrat d'un an de M. BOUSKSOU n'était pas reconduit. C'est la conséquence d'un désengagement financier de l'État sur les contrats aidés, désengagement relayé par l'Éducation Nationale.

Ce poste d'animateur permettait un travail de « remédiation » en petits groupes : l'enseignante gardait avec elle quelques élèves en difficulté pour travailler les compétences et notions mal acquises, pendant que le

¹ Réseau de Réussite Scolaire

² L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

³ Français langue étrangère

reste de la classe se partageait entre la BCD et la salle informatique. Ce créneau horaire de soutien ciblé ne sera maintenant plus possible.

Mme ARNOUX nous précise que la mairie est confrontée au même problème : le poste de bibliothécaire tenu par Mme LIAUDET étant lui aussi un contrat aidé, il ne sera vraisemblablement pas reconduit (fin en avril 2011).

Il ne sera alors plus possible de partager les classes pour utiliser la salle informatique ou la BCD, ni pour différencier les apprentissages et aider les élèves en difficulté sur ces créneaux horaires.

Bilan d'étape : accompagnement éducatif 2^{ème} période

Nous accueillons chaque soir (16h45-17h45) de 100 à 115 élèves pour 7 groupes encadrés par des enseignants de l'école. La jauge maximum théorique est à 105 élèves (7 x 15). Les efforts entrepris pour expliquer ce dispositif⁴, l'assiduité demandée aux élèves (et à leurs parents) et l'exigence d'un comportement adapté commencent à porter leurs fruits. Nous rencontrons moins de problèmes de comportement ou d'absences d'élèves que l'année dernière.

Un petit groupe d'élèves volontaires suit les lundis et mardis soirs les activités artistiques proposées par l'association « Écrilire » dans le cadre du CLAS⁵. Pour les autres, c'est l'aide au travail scolaire (aide aux devoirs) qui est privilégiée.

Perspectives : rentrée 2011

244 élèves sont actuellement inscrits à l'école, répartis dans 12 classes ; 61 CM2 partiront l'an prochain. La prévision des inscriptions à la rentrée étant d'une quarantaine d'élèves, le total prévisible est de 222 élèves en septembre 2011.

La moyenne par classe serait alors de 18,5 (pour 12 classes) ou 20,2 (pour 11 classes). Il est probable qu'une fermeture sera prononcée par l'Inspecteur d'Académie...

Nous ignorons encore si une classe de GS/CP sera envisagée, comme cette année ; Mme ARNOUX nous précise que, si c'était le cas, la mairie ne mettra pas de poste d'ATSEM dans une école élémentaire.

Les évaluations CM2

Elles se déroulent en ce moment (du 17/01 au 21/01) ; le retour des résultats aux parents sera donné à partir du 29/01/11.

Cette année, la notation a été revue et les textes semblent plus accessibles aux élèves.

Malgré l'argument institutionnel (= possibilité de revoir les notions mal acquises), les enseignants regrettent qu'ait été maintenue cette période de janvier : ils doivent évaluer trop tôt des savoirs qui n'ont pas encore été travaillés en classe.

⁴ Cf compte-rendu du conseil d'école n°1

⁵ Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

ELCO⁶

M. BAYEJOU, enseignant d'arabe marocain, présente ce dispositif. Il accueille 116 élèves de Lunel qui fréquentent les 4 écoles où sont donnés les cours en dehors des heures de classe. Cet enseignement est accessible à des élèves d'origine étrangère.

M. BAYEJOU est un enseignant marocain, mis à la disposition de l'Éducation Nationale dans le cadre d'une convention d'état. Il enseigne l'arabe littéraire marocain sous le contrôle de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Ajout au règlement intérieur

À la suite de deux accidents consécutifs dus à des collisions pendant les récréations, le directeur demande que soit ajoutée la notion de « *course dangereuse* » à la liste des comportements interdits. Mais cette dénomination est trop imprécise et demande à être traduite en termes plus objectifs. La formulation sera retravaillée.

Les tracés (couloirs) de peinture blanche réalisés par la mairie s'avèrent très glissants et dangereux par temps de pluie. Il est demandé aux services municipaux de les recouvrir par de la peinture antidérapante qui offrirait une plus grande sécurité.

Bilan de la CLER

Du 08 au 19 novembre 2010, s'est déroulée une « Classe Lecture Écriture Renforcée » à l'école. Tous les élèves de Cours Préparatoire (51) y ont participé.

Il s'agit d'un temps fort consacré à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : en petits groupes (7 à 8), les élèves participent durant la journée à des ateliers tournants qui visent, au travers de différentes activités⁷ à renforcer les compétences nécessaires et à développer leur motivation.

L'organisation de ce dispositif a nécessité un investissement considérable en temps et en énergie de la part des enseignants, du personnel qualifié supplémentaire et un financement, co-assuré par l'ACSÉ et la municipalité lunelloise. L'investissement des parents a été recherché et obtenu : plusieurs d'entre eux ont participé aux ateliers, beaucoup étaient présents à l'exposition finale.

Plusieurs enfants ont maintenant une « envie d'apprendre à lire » qui n'était pas présente avant la CLER, un investissement plus fort dans les apprentissages ; certains parents l'ont aussi constaté. Une évaluation (en cours) sera menée sur le groupe de CP pour mesurer à moyen terme les effets de cette action.

Classes transplantées

- Le CM2b de Mme TEYSSONNEAU partira à Malibert (34) du 28 mars au 1^{er} avril (classe astronomie) ;
- Le CM1b de Mmes MARLIER et DUGUÉ partira du 17 au 19 mars à Carcassonne (classe patrimoine) ;

⁶ Enseignement des Langues et Culture d'Origine

⁷ Conte, production d'écrits divers, lire pour faire, rythmes, jouer avec les syllabes et les mots, travailler les discriminations visuelle et sonore, s'exprimer oralement, travailler avec des logiciels, découvrir des histoires, choisir des livres ...

- Le CM2c de Mme VINCENT devrait partir du 20 au 24 juin à Malibert ; la décision finale sera prise lors d'une réunion d'information qui se tiendra le 28 janvier ;
- Les CE2 et le CE1a participeront à une « semaine équitation », sans nuitée, au centre équestre Eden de Lunel, lors du 3^{ème} trimestre.

Le loto

Il aura lieu mardi 22 février à la salle Georges Brassens (20h00).

Dès aujourd'hui, toutes les aides parentales sont les bienvenues ; les parents doivent prendre contact avec les enseignants.

Les photos de classe

Mme LAZARO nous indique que certains parents les trouvent « peu réussies » ; elle demande qui choisit le photographe. Le directeur précise que l'école travaille depuis plusieurs années avec le même prestataire qui donnait satisfaction jusqu'à présent ; d'ailleurs, cet avis négatif n'est pas majoritaire.

Néanmoins, si les parents d'élèves désiraient prendre totalement en charge ce dossier (contacts, calendrier, gestion des commandes et des paiements...), le conseil des maîtres examinerait sans doute favorablement leur demande.

Fin de séance à 19h55

Le directeur, M. GIRARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Girard', written over a horizontal line.